



Infogérance

Vos besoins

- Assurer un suivi continu et expert du parc informatique
- Maintenir l'ensemble des ordinateurs à jour (système d'exploitation, logiciels, pilotes...)
- Anticiper les pannes et bénéficier d'un dépannage rapide permettant d'assurer la continuité du service public
- Bénéficier d'une assistance réactive, flexible et sensibilisée aux problématiques des collectivités territoriales
- Planifier votre budget dédié aux dépenses informatiques sur les années à venir.



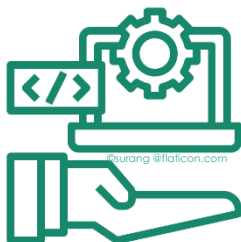
Nos solutions

- Une supervision proactive de votre parc informatique, permettant l'anticipation des difficultés et une sécurité renforcée
- La délégation du suivi et de la maintenance de votre système informatique, comprenant une veille constante à l'actualisation des versions, pilotes et mises à jour système
- L'anticipation des nécessités d'intervention ou de renouvellement du matériel, assurant une réduction significative du risque de pannes et une plus grande réactivité d'intervention
- L'appui d'un service expert de proximité, des outils, logiciels et pratiques des collectivités territoriales, conscient des nécessités de continuité du service public
- Une meilleure visibilité de la durée de vie du matériel informatique, en fonction de vos pratiques et besoins, permettant la planification fine des dépenses à engager à court et moyen termes pour l'entretien de votre parc.

Une supervision proactive de votre système d'information

En opposition au concept de maintenance informatique, qui impliquait jusqu'à présent l'intervention de nos services en réponse à toute difficulté informatique rencontrée par un adhérent, l'infogérance est synonyme d'anticipation, de contrôle continu et de planification des appuis.

Assurant une meilleure réactivité, flexibilité et adaptabilité à vos contraintes et besoins, ce service de support informatique pour vos parcs matériels et réseaux a été repensé afin de garantir une sécurité renforcée face aux cyberattaques, une planification plus efficace et une meilleure maîtrise de votre budget dédié à la maintenance informatique.



La politique proposée par l'ATD16

Cette option est accessible pour tout adhérent mutualisant le Volet Numérique, la Sauvegarde 3.2.1 et le Parcours Cybersécurité.

Des questions sur notre politique d'infogérance ? [Contactez-nous !](#)